



GLCT GRAND GENEVE

SAISINE DU FORUM D'AGGLOMERATION

Séance du 25 septembre 2013

La thématique

L'identité du Grand Genève : quel ADN ? comment la valoriser ?

Objet de la Saisine

L'identité d'un territoire est composée de différents marqueurs d'ordres culturels, géographiques, historiques, sociaux ou encore économiques.

Les différentes composantes de l'Agglomération franco-valdo-genevoise partagent un même bassin de vie, un destin commun. Ces territoires ont noué, depuis l'époque romaine, des échanges économiques et sociaux importants.

A l'heure où l'agglomération se dote d'une instance de gouvernance et d'un nom, le Grand Genève, premier signe d'une communauté de destin, il convient de réfléchir aux éléments potentiels constitutifs de l'identité franco-valdo-genevoise et aux moyens permettant de valoriser cette dernière auprès de la population.

Le Forum d'agglomération du Grand Genève, première instance de concertation à l'échelle transfrontalière, dispose d'expertises variées et complémentaires permettant d'initier une réflexion sur l'identité du Grand Genève et ses moyens de valorisation.

L'objectif est double. Il s'agit de proposer un certain nombre de marqueurs communs, pertinents et cohérents, faisant sens pour l'ensemble de la population, tout en s'appuyant sur les différentes identités locales. Il s'agit également de définir des pistes de valorisation de cette identité auprès des habitants du territoire. Ces pistes devront être réalistes et réalisables dans un contexte de contrainte budgétaire.

Les axes de questionnement

- Quels sont les marqueurs communs fondant l'identité du Grand Genève ?
- Comment valoriser cette identité auprès des habitants ?

Les attendus

Il est attendu que le Forum d'agglomération émettent un certain nombre de propositions sur cette thématique.

Il n'y a pas de forme imposée pour le rendu.



Les délais

Les résultats finaux, pour la présente saisine, sont attendus pour la fin du premier semestre 2014. Une étape intermédiaire pourra être envisagée au premier trimestre 2014.

L'organisation de la réflexion

Conformément au règlement intérieur du Forum d'agglomération, la Commission de travail chargée de conduire la réflexion devra comprendre au minimum 3 membres et, au maximum, 15 à 20 membres. La Commission devra être pluridisciplinaire, comprenant des membres issus des 3 collèges.

La Commission pourra proposer une liste d'intervenants qui pourront l'aider dans sa réflexion. Elle pourra également s'appuyer sur les différentes réflexions antérieures, notamment celles pilotées par l'Université de Genève.